

**04.3**

**Bienvenue  
à l'Association suisse de polarité !**

---

## **Avantages d'une adhésion à l'Association suisse de polarité (PoVS)**

### **Formation professionnelle et reconnaissance**

- √ En adhérant à l'association, vous renforcez le domaine de la polarité et contribuez à promouvoir la qualité, la diffusion et la notoriété de la polarité en Suisse et dans les pays voisins.
- √ Grâce à la PoVS, les praticiens de la polarité ont aujourd'hui la possibilité d'obtenir un diplôme fédéral de thérapeute complémentaire (unique au monde).
- √ La PoVS est membre de l'Organisation du monde du travail Thérapie complémentaire « OdA KT », qui regroupe des associations professionnelles et d'autres institutions de thérapie complémentaire et qui réglemente tout ce qui concerne la reconnaissance fédérale ([www.oda-kt.ch](http://www.oda-kt.ch)).
- √ Informations actuelles sur le certificat de branche (BZ) et l'examen professionnel supérieur (HFP)
- √ Les membres d'une association méthodologique bénéficient de réductions substantielles auprès de l'OdA KT. La procédure d'équivalence coûte 1 500 CHF pour les membres de l'association et 1 650 CHF pour tous les autres (situation en 2015).
- √ Formation continue gratuite (3 heures) à l'occasion de notre AG annuelle
- √ Recueil de publications et d'articles de presse sur la thérapie polaire
- √ Participation à la recherche et au développement, collecte/publication d'études de cas
- √ Les membres de la PoVS sont autorisés à utiliser le titre protégé de « thérapeute en polarité PoVS ».

### **Publicité**

- √ Accès à notre site Internet régulièrement mis à jour [www.polarity-schweiz.ch](http://www.polarity-schweiz.ch)
- √ Réductions auprès de divers prestataires tiers, par exemple iTherapeut, Tarif 519 (logiciel pour cabinets), sanaseach (logiciel pour cabinets, recherche de thérapeutes) et plus encore
- √ Publication des offres de votre cabinet sur le site Internet de la PoVS
- √ Possibilité de créer une page dédiée à votre offre thérapeutique dans la liste des membres sur le site de l'association, en remplacement de votre propre site web
- √ Possibilité de rédiger vos propres articles de blog sur le site PoVS, à la fois pour échanger des connaissances et faire de la publicité
- √ Informations sur les offres de formation initiale et continue
- √ Dépliant sur la thérapie polaire en général, brochures d'information sur la polarité, flyers sur les thèmes de traitement
- √ Articles dans des journaux ou magazines destinés à des groupes cibles
- √ Présence lors de salons (possibilité de participer = publicité pour le cabinet)
- √ Matériel publicitaire divers pour les salons et expositions
- √ Informations pratiques et conseils pour l'ouverture d'un cabinet
- √ Présentation PowerPoint sur la thérapie par la polarité
- √ Sélection de photos et de textes gratuits pour la publicité individuelle
- √ Accès à la boutique en ligne, réductions sur certains produits, produits gratuits dans certains cas

**04.3**

**Bienvenue  
à l'Association suisse de polarité !**

---

**Réseautage**

- ✓ Rencontres/échanges avec des personnes partageant les mêmes idées, formation de groupes d'intervision, échange d'expériences pratiques, forums internes tels que réunions Zoom mensuelles, groupe WhatsApp, groupe Threema, etc.
- ✓ Excursion annuelle de l'association, par exemple à la grotte d'Emma Kunz, à la clinique anthroposophique d'Arlenheim et au Goetheanum, randonnée à la découverte des herbes sauvages sur les traces du pasteur Johann Künzle, médicaments à base de plantes A.Vogel 2025
- ✓ Regroupement des forces/intérêts dans des groupes régionaux (en cours de création)
- ✓ Conférences sporadiques sur la polarité pour l'échange de connaissances et la création de réseaux

**Offres d'assurances à prix réduit (en cours de clarification)**

- ✓ Responsabilité civile professionnelle
- ✓ Perte de revenus
- ✓ Assurance collective des frais médicaux
- ✓ Assurance indemnités journalières en cas de maladie

**représentation des intérêts**

- ✓ Vis-à-vis des assureurs (caisses-maladie)
- ✓ Au niveau fédéral (formation professionnelle) via l'OrTra KT à l'OFES
- ✓ Avocat-conseil pour les thérapeutes

**Organismes d'enregistrement et assureurs**

- ✓ Reconnaissance par l'ASCA, l'EGK et l'EMR (avec assurance LCA simultanée des clients), en partie  
Simplification de la reconnaissance de la formation continue (plus besoin d'envoyer plusieurs fois les justificatifs)
- ✓ Avantages financiers et administratifs pour nos membres auprès de l'ASCA
- ✓ Guide pour les relations avec les caisses-maladie/caisses de santé
- ✓ Aperçu des prestations des assureurs maladie/caisses de santé

**Informations externes et internes**

- ✓ Informations publiques sur notre site Internet [www.polarityverband.ch](http://www.polarityverband.ch)
- ✓ Informations pour les membres (intranet)
- ✓ Liens vers des instituts de formation
- ✓ Liste des superviseurs reconnus
- ✓ Restez au cœur de l'actualité grâce à la newsletter destinée aux membres (trimestrielle)

Si vous avez d'autres idées, suggestions ou contacts pour des « avantages » qui pourraient servir à l'ensemble de notre domaine et renforcer notre communauté, nous serions très intéressés d'en discuter avec vous. Tout et tout le monde est le bienvenu.

Merci beaucoup pour votre soutien, sous quelque forme que ce soit !  
Votre Association Suisse de Polarité